



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 12 juin 2024

N° d'affaire : 2023.RRGR.275

« Progression à chaud » : ajustement annuel des limites des tranches d'imposition en fonction de la croissance du salaire nominal

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme Postulat

Berne, le 12 juin 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général